Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 60 (1996) **Heft:** 239-240

Artikel: Français médiéval quanqui : forme-fantôme?

Autor: Henry, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRANÇAIS MÉDIÉVAL *QUANQUI*: FORME-FANTÔME?

Dans la livraison de juin dernier de notre revue (60, 1996), les pages 288-293 nous proposent, dû à Pierre Kunstmann, un très attentif compte rendu d'une édition récente (par les soins de A. Zetterberg et Sven Sandqvist, Lund, 1994) du recueil *Les Propriétés des choses selon le* Rosarius (*B.N. fr. 12483*) – recueil que S. Sandqvist daterait de la deuxième moitié du XIVe siècle, et peut-être même de la fin du siècle.

A propos du vers XI, 19, P. Kunstmann écrit:

«Quanqui «pron. rel. indéf. tout ce qui» est hautement suspect; l'éditeur remarque qu'il «ne semble pas attesté ailleurs». Effectivement! Plutôt que de voir là une première et unique attestation, je pense qu'il faut écrire le vers: Quanqu'i a ame vivifie «Il [le soleil] y [sur terre ou dans l'univers] vivifie tout ce qui porte une âme». (p. 292).»

Mais, réaction de première lecture, P.K. ne fait-il pas passer un peu cavalièrement cet i (= 'y', selon lui), de la proposition où il se trouverait, dans la principale... où il n'aurait d'ailleurs pas grand chose à faire? Au moins faudrait-il dire, et assez «acrobatiquement»: 'Il vivifie tout ce qui y a une âme', et l'on admettra que cet y serait quelque peu superfétatoire.

Voyons de près le passage en question, selon l'édition (p. 141):

Planete est [suj. le soleil] et clere et bele.

Quant se hauce, li temps renouvele

Et ciel et terre il enlumine.

15

Sec est, chaut, de bonne couvine;

J'enten planete fortunee;

Bien est par li vie gardee;

Quanqui a ame vivifie

Toutes autres ce ne font mie.

Ou ciel n'a si grant luminaire.

Il est très probable qu'il faille songer à un y anaphorique: i nous renverrait alors à *ciel et terre* quatre vers plus haut, les vers 16-18 étant, eux, monopolisés par le «soleil».

D'autre part, au moment où je lisais ce compte rendu, je venais de corriger la première épreuve d'un volume consacré au langage œnologique en ancien français et en moyen français... et j'avais eu affaire à cette même forme quanqui à propos d'un passage de la Desputoison du Vin et de l'Iaue (1290-1320, et plutôt premières années du XIVe siècle que dernières années du XIIIe; manuscrit du XIVe siècle), où l'Eau prône ses mérites face au Vin et dit, entre autres choses:

Les cors et les dras je netie
Et par moi le ble frutefie;
Les arbres et les pres arouse,
Quan qui⁽¹⁾ de terre ist me goulouse.

398

le vers 398 étant commenté comme suit: «quan qui = cant qui, neutre, 'tout ce qui', cas sujet de cant que. Les manuels d'afr. n'enregistrent que quant que, quanque 'tout ce qui', 'tout ce que'. TL II 31, 26 n'a qu'un exemple, Quant qui a ame vivifie. Voilà une seconde attestation⁽²⁾.»

Je me suis dit, un instant, que le *Rosarius*, via la *RLiR*, nous apportait un troisième exemple. Espoir vite réduit à néant: c'est que la référence utilisée par le *TL*, *Propr.chos.*, renvoie à G. Raynaud, *Poème moralisé sur les propriétés des choses*, publié dans le tome XIV (1885) de la *Romania* (pp. 442 et ss.), et qui n'est rien d'autre qu'un extrait du *Rosarius*, selon le même manuscrit français 12483. Adieu...! Malgré cela, étant donné la parenté stylistique, et même thématique, de *Quan qui de terre ist* [...] et *Quan qui a ame* [...], il me paraissait toujours interdit de récuser nos deux témoins, quitte à considérer *quanqui* comme une négligence de la «parlure» de deux écrivains quelque peu désinvoltes⁽³⁾.

Mais, en philologie, du moins, il ne faut jamais désespérer de la Fortune, si on parvient à l'aguicher ou à la contraindre. J'ai eu la chance de ne pas aller seul au combat: grâces en soient rendues au fonds de références du futur *DMF* et à l'aimable compétence de Willy Stumpf; nous leur devons tous un précieux

⁽¹⁾ Ms Q n qui, avec un qui tout à fait net. D'autre part, vu la position de quanqui par rapport au verbe, on ne peut invoquer la réduction phonique $quil \rightarrow qui$. Le sens est clair: 'tout ce qui sort de terre me désire ardemment'.

⁽²⁾ Notons que le TL dit, sans aucune réserve: «nom. cant qui [...]».

⁽³⁾ Pour l'auteur de la *Desputoison*, pas de doute; en plus, copiste négligent. Quant à l'auteur du *Rosarius*, c'est un frère prêcheur du Soissonnais, dont P. Kunstmann dit, notamment: «[...] n'est certes pas un grand écrivain [...] style familier, agréable à lire». – Mais, sauf dans le cas d'un manuscrit autographe, comment savoir qui est responsable?

plateau de huit occurrences⁽⁴⁾, quatre dans des œuvres en vers d'auteurs différents et quatre de la prose de Gaston Phébus. Ces exemples de *quanqui* s'échelonnent de 1352 à 1432, de sorte que, si nous y ajoutons l'extrait de la *Desputoison* et celui du *Rosarius*, nous pouvons déjà faire comparaître sept auteurs, originaires de diverses régions d'oïl et de degrés de culture différents; la série couvre tout le XIVe siècle et le premier tiers du XVe (nous verrons qu'on peut même pousser jusque vers 1450-1460). Ainsi, ce bilan provisoire permet déjà de baliser de manière satisfaisante l'usage en moyen français, ou, de toute manière, le comportement langagier de plusieurs témoins de marque à cette époque. Il faut considérer, jusqu'à nouvel ordre, que l'ancien français *stricto sensu* n'a pas connu cette forme nouvelle de l'indéfini *quanque*: le seul exemple enregistré par *TL* appartiendrait plutôt, on l'a rappelé, à une œuvre du XIVe siècle⁽⁵⁾; seule, la *Desputoison* vogue aux confins de l'ancien français et du moyen français.

Tout compte fait, voici donc la première tranche d'exemples, rangés dans un ordre chronologique relatif (puisque, en principe, seule la date des copies devrait compter):

- 1) le vers 398 de la *Desputoison du Vin et de l'Iaue* avant 1315; voir cidessus:
- 2) un vers d'un serventois inséré dans le *Miracle de un prevost que Nostre Dame delivra* de 1352; c'est le quatorzième des *Miracles de Nostre Dame par personnages* (SATF), vol. II, p. 276

Mais aprés ce Justice et Veritez, Misericorde et Paix d'une aliance Firent que Dieu tramist par sa puissance Dedanz sa librarie un breviaire Ou il avoit escript joie et plaisance Et quan qui est a l'amant necessaire.

3) le vers XI, 19 du Rosarius – deuxième moitié du XIVe s.; voir ci-dessus;

⁽⁴⁾ La machine a même été trop généreuse, puisqu'elle nous propose (en toute bonne foi!) ces vers du *Tombel de Chartrose* (de 1337): *Il est une gent mal senee Qui dient que c'est par pechié Quant qui que soit est entechié D'aucune telle maladie* [= qui a nom cancre en cirurgie] ... où quant est naturellement conjonction temporelle, et n'a rien à voir avec qui que soit. – Heureusement que l'homme a encore quelque chose à dire après la machine!

⁽⁵⁾ Et même assez avancé, on l'a vu, selon S. Sandqvist. En fait, le *Rosarius* ne devrait sans doute pas comparaître dans le *TL*.

4) le vers 1198 de *La Prison amoureuse* de Jean Froissart – de 1372 – selon l'édition d'Anthime Fourrier (Paris, 1974), dont le glossaire (p. 213) a bien distingué les articles *quanque* et *quanqui*:

J'eus les lettres, et les cançons Cheïrent en leurs pareçons. La furent montrees et dittes Et copiies et escriptes En grant joie et en grant revel, Car tout plaist quanqui est nouvel.

- 5) quatre extraits du *Livre de chasse* 1387 de Gaston Phébus, selon l'édition de G. Tilander, Karlshamn, 1971, dont le glossaire (p. 403) enregistre attentivement *quant que* (3 occur.), *tout quanque* (8 occur.) *trestout quant que* (1 occur.) 'tout ce que', et *tout quant qui* (4 occur.), en fonction de sujet, comme on va le voir:
 - a) ilz [= *les* mastins] deffendent et gardent a leur pouoir tout quant qui est de leur seigneur (chap. 21, 3)
 - b) [...] il puet fere decouper dedanz [= la ration des chiens de chasse], meslé avec le pain les espaules et le coul du cerf [...] et tout quant qui est dedanz le corps du cerf, [...] (chap. 41, 5)
 - c) Tout quant qui est dedanz le sangler doit estre mis au fouaill sus le feu pour fere le droit aux chiens [...] (chap. 43, 37)
 - d) aprés le [= *le loup*] doit fendre tout au long et vuidier tout quant qui est dedanz et bien laver (chap. 55, 86).
- 6) des *Rondeaulz et balades* 1410 d'Alain Chartier, selon l'édition de A. Piaget, TLF, 1945, p. 47:

Plains et regrez sont mon plus riche avoir Ne je ne compte en ce monde une prune. Tout m'ennuye, ciel et soleil et lune, Et quanqui est dessoubz le firmament.

7) Des *Fortunes et adversitez* – 1432 – de Jean Regnier, selon l'édition Eug. Droz, SATF, 1923; p. 12:

Il n'est pas or quant qui reluit 293

... que l'on comparera à la version «en ancien français» N'est pas or quanque luit, n° 1371 du recueil de Morawski, selon le ms A de la fin du XIIIe siècle [quanque reluist selon les mss BCaRSU'] – mais quanqui selon les mss CZ, C étant un ms du XIIIe s., selon Morawski (et nous aurions alors là la première attestation de quanqui que je connaisse) – Z n'étant pas daté par Morawski,

p. X (peut-être peut-on le placer au XVe s., d'après sa parenté avec R). Et voir, ci-dessous, ce qui est cité de la *Chronique métrique*, et la *Note additionnelle*.

Mais la machine se préoccupe-t-elle des variantes? Et reniflerait-elle les erreurs d'interprétation d'un éditeur? Dans le cas présent, il faut compter avec les quanqui éventuellement travestis, et les ajouter à notre première moisson. Ainsi, l'excellente édition du Mystère de la Passion, représenté à Paris vers 1450, d'Arnoul Greban (par Omer Jodogne, Bruxelles, 1965; selon un ms de 1458) enregistre dans son glossaire (et je ne sais si le relevé est exhaustif) huit exemples de quanque, traduit 'tout ce que'. Mais si l'on se reporte au texte, deux d'entre eux ne peuvent plus, maintenant du moins, nous laisser indifférents:

- a) O souveraine majesté
 de qui toute bonté procede
 et qui toute haultesse excede⁽⁶⁾
 quanqu'i est par dessus les cieulx, 6941
 [...]
- b) Dieu souverain et tout puissant, tout gouvernant et nourrissant quenqu'i vient par crëacion 33511

L'éditeur, interprétant *quanqui* et *quenqui* de sa source (qui n'usait naturellement pas d'apostrophes), a-t-il considéré que *i* équivalait à 'y' (et quel sens, alors?), ou, plus vraisemblablement, à *il* neutre (mais *il* réduit à *i* devant *est* est bien peu vraisemblable; d'ailleurs, *est* et *vient* ne sont pas ici incontestablement «impersonnels»)? Notre enquête nous invite à respecter les mss et à

⁽⁶⁾ Je ne vois pas comment articuler sûrement les rapports syntaxiques, si l'on garde la leçon et la ponctuation des vers tels qu'ils sont imprimés: il semble que, dans l'esprit de l'éditeur, haultesse soit complément d'objet de excede; le vers 6941 serait alors une apposition, boîteuse et insignifiante, à haultesse? Voyez, d'ailleurs, les variantes: et de qui CDEGI, ce qui A, qui la haultesse CEG; la leçon de CEG semblerait s'imposer: et de qui la haultesse excede / quanqui... – Et, au v. 6941, ne faudrait-il pas alors lire dessous? Ou bien faut-il comprendre, sans correction: 'et qui dépasse toute grandeur, tout ce qu'il y a par-dessus les cieux' (= dans le Paradis?)?

On peut comparer les passages correspondants (qu'a bien voulu me transmettre G. Roques) de l'édition Paris - Raynaud (mais on sait que ces éditeurs ont souvent modifié leur source sans avertir le lecteur), p. 90: O souveraine majesté, de qui toute bonté procede, de qui toute haultesse excede quanqu'il est par dessus les cieulx, [...] – et du Mystère de la Passion de Troyes, éd. J. Cl. Bilolet, TLF, 1987, t. I, p. 323: O souveraine magesté / de qui toute bonté procede, / et de qui la haultesse exede / tout ce qui est dessoubz les cieulz, / [...] – avec une variante, quanqu'i est par dessus les cieulx.

lire quanqui / quenqui, en joignant ces exemples à ceux qui ont été alignés cidessus⁽⁷⁾.

Il en sera de même – et nous remontons aux premières attestations – du vers 3437 de la *Chronique métrique attribuée à Geffroy de Paris* (éd. A. Diverrès, Paris, 1958, selon un manuscrit du premier tiers du XIV^e siècle, l'œuvre elle-même étant datée de 1315-1316): [les Templiers] *sembloient par dehors estre / Bons, mes or n'est pas quanqu'i luist*, où il faut lire *quanqui*, le *i* de l'éditeur ne s'expliquant en aucune façon.

*

La conclusion paraît aller de soi: il a bel et bien existé en moyen français (et peut-être déjà aux confins de l'ancien français et du moyen français) une forme *quanqui*, indéfini en fonction de sujet, se substituant, chez nombre d'écrivains, au *quanque* sujet, strictement «correct», de la tradition.

Les manuels de moyen français nous disent en chœur que *quanque* vaut 'tout ce que' ou 'tout ce qui', mais les exemples cités à l'appui de cette assertion proposent tous (sauf un, si je ne me trompe), un *quanque* en fonction de complément⁽⁸⁾. A côté de *quanque* au cas sujet, qui n'est pas exclu, pour la

⁽⁷⁾ Le vers 33511 se lirait plutôt: quenqui vient par creacion (ce dernier mot comptant pour quatre syllabes). – Ici encore, les variantes sont à considérer. Je lis, à l'apparat, pour le vers 6941: «tant qui B; quanqu'i AI [mais l'éditeur a déjà interprété là le matériel paléographique]; quant qu'i DEG [id.]; quanquez et F; quanques il barrés et remplacés par tout ce qui C; tout qu'i H». – On voit que le copiste de C était plutôt tourné vers l'avenir. Quant à F, sentait-il que quanquez exprimait plus nettement la fonction sujet, ou bien prolongeait-il machinalement l'existence du quanques de l'afr. avec -s dit adverbial? (Sur ce quanques, cf. TL III 31, et O. Schultz-Gora, Zwei altfranzösische Dichtungen, Halle, éd. de 1919, note à la p. 51).

Pour le vers 33511: «quanqu'i B, quanqu'il ACD... ces trois derniers copistes

Pour le vers 33511: «quanqu'i B, quanqu'il ACD... ces trois derniers copistes lançant leur appeau vers les futurs éditeurs?

⁽⁸⁾ Cf. Gardner-Greene, p. 86 (quatre ex. de quanque complément; un ex. de quanque sujet, mais dans une phrase où la proposition relative est complétive du verbe principal qui précède: [...] l'en sache tout quant que est bon a toutes bestes – Martin-Wilmet § 287, deux ex. de quanque, tous deux compléments – Chr. Marchello-Nizza, p. 152 (id.) et p. 162 (id.).

Dans son étude sur Les relatifs en moyen français, Formes et fonctions (Helsinki, 1978, pp. 42-43, 52-53, 231, dont je dois la communication à la serviabilité de Gilles Roques), Madame Ulla Jokinen avait accueilli quanqui comme forme authentique; elle en donne un exemple, pris à un texte en prose du XVe siècle. Après avoir songé à voir dans quanqui le résultat d'une «soudure» quanque + qui (p. 43), elle affirme nettement, p. 231: «la variante quanqui, de toute évidence une soudure de quanque + il [...]». – Il semble bien que, sans négliger cette observation, trop catégorique, il faille chercher des raisons plus en profondeur.

cause⁽⁹⁾, il faut faire une place, même «en système», à *quanqui*; de toute manière, jusqu'à nouvel ordre, au XIV^e siècle et dans la première moitié du XV^e.

Cette émergence de *quanqui* était d'ailleurs dans la logique du système en évolution. Comment résister, en effet, vu l'ébranlement de la déclinaison et les ajustements des distributions syntaxiques qui en résultaient, comment résister à l'action de plusieurs pressions analogiques: *ce que / ce qui, quelque que / quelque qui, qu'est-ce que / qu'est-ce qui, ...*, surtout à une époque de fluctuation langagière. D'où, dans ce sillage, *quanque / quanqui*, pour fixer morphologiquement la distinction des fonctions.

Le succès ne semble pas avoir été total; mais peut-être découvrira-t-on des attestations postérieures à 1450. On sait que la vitalité relative de *quanque* s'est prolongée au XVe siècle, avant le déclin et la disparition au XVIe siècle⁽¹⁰⁾. De nouvelles enquêtes⁽¹¹⁾ contribueront sans doute à préciser les lignes de ce paysage grammatical.

Bruxelles. Albert HENRY

- (9) Il y aurait lieu de mener une enquête et je laisse ce soin aux jeunes forces du *DMF* sur le statut réel de *quanque* sujet, en tenant compte de l'environnement syntaxique: ainsi, *quanque* en fonction de sujet a plus de chance de se maintenir lorsque la relative qu'il introduit est complétive de la principale (*l'en sache tout quant que est bon a toutes bestes*) que lorsque notre indéfini est sujet dans une relative elle-même sujet du verbe de la principale (*Quan qui de terre ist me goulouse*); il faut naturellement mettre à part le cas (régulier) où *quanque* suivi de *il* est «complément» d'un véritable unipersonnel (cf. *Pathelin* 225 *quanqu'il y en a en la pille*); n'oublions pas, non plus, que cet indéfini neutre est beaucoup moins souvent appelé comme actant (mais souvent sujet de *est*, copule amenant une caractérisation) qu'en fonction de complément.
- (10) Huguet VI 261, sauf erreur, n'a pas enregistré quanqui, et ses exemples de (tout) quant que donnent tous l'indéfini en fonction de complément.
- (11) Quelques exemples, d'après les relevés (vérifiés) des glossaires des éditions: Chronique métrique, éd. Diverrès, (vers les années 1313-1316), mais relevé très partiel (cf. l'ex. de quanqui du v. 3437, proposé ci-dessus): deux quanque compl. et un quanque suj. (v. 6278-79, Par quoy tout quant que li plairoit Faisoit par tous païs sanz doute) Jean de Condé, La Messe des oiseaux [...], éd. J. Ribard, TLF, 1970 (carrière poétique: première moitié du XIVe siècle): tous les quanque au cas rég., y compris au v. 677, p. 34, où intervient un unipersonnel: Car, quanqu'il en [de nos amis] vient en retiennent [sujet, les grises nounains] tandis que le Livre de la chasse (de 1387) de Gaston Phébus distingue nettement selon la fonction quanque (12 ex., tous en fonction de compl.) et quanqui (4 ex. en fonction de suj.). Les quatre ex. de quanque consignés par J. Rychner dans le glossaire des .XV. Joies de mariage sont en fonction de compl.; id. pour Froissart, Espinette amoureuse (8 ex.), Prison amoureuse (2 ex.), Dits et debats (2 ex.), Ballades et rondeaux (6 ex.); Pathelin utilise 5 fois quanque, seul: 3 compl. et 2 cas de quanqu'il unipersonnel.

NOTE ADDITIONNELLE

En directeur de revue exemplaire, Gilles Roques a répondu sans tarder à mon appel à l'aide. Outre des compléments d'information qu'il a bien voulu me faire tenir (exploités dans les notes 6 et 8 ci-dessus) il a rassemblé une collection de formulations diverses du proverbe 'tout ce qui reluit n'est pas or', qui s'ajoutent à celles qui ont été citées dans le corps de l'article, et que je me permettrai de commenter:

Gautier d'Arras, *Eracle*, éd. Löseth, v. 2257, *Car n'est pas ors tout quan-qu'il luist* (éd. G. Raynaud De Lage, v. 2244, [...] *t. canqu'il luist*)⁽¹²⁾, avec une variante, selon le ms T, [...] $q_n^a q^i luist^{(13)}$;

Jacquemart Gielee, Renart le Nouvel, éd. H. Roussel, vv. 1658-1659, Que che n'est mie trestout ors Canqu'il luist (c'est la leçon du ms V, «copié avant 1297», selon l'éditeur, ce qui nous donnerait une attestation ancienne de ce type de formulation, attestation datée avec une certaine précision – quanque luist dans le ms F;

Guillaume de Machaut, Le Jugement du roy de Behaigne, v. 841, éd. Hæpffner, SATF, t. I, p. 89: Mais ce n'est pas tout d'or quanque reluit – quanqui dans les mss AFMC // éd. J.I. Wimsatt et W.W. Kibler, Athens and London, [1988], p. 103, [...] tout or canque reluist, avec, p. 102, les variantes quanqui reluist C, quanquil reluit EAr, quanquil luist J, quanquil reluist KSt, quanques y reluit RRa;

Jehan Le Fèvre, de Resson, Les Lamentations de Matheolus et le Livre de leesce, éd. A.-G. Van Hamel, t. I, p. 91, v. 1784, Tout n'est pas or quanque reluist (quanquil dans le ms A);

et l'on peut consulter encore l'édition (CFMA, 2° éd., 1925) de Huon le Roi de Cambrai, *Oeuvres*, t. I, p. XVI, où, à propos du v. 156 de la p. 31, *Car n'est mie tout or qui luist*, l'éditeur renvoie à divers recueils parémiologiques, et cite, notamment, *Il n'est pas ors quanques il reluist*⁽¹⁴⁾.

⁽¹²⁾ Les deux éditions selon un manuscrit que l'on dit «de la fin du XIIIe siècle».

⁽¹³⁾ Le ms T est dit de la première moitié du XIV $^{\rm e}$ siècle.

⁽¹⁴⁾ Dans le *Songe du Vieil Pelerin*, de Philippe de Mézières, éd. G.W. Coopland, vol. I, Cambridge, 1969, p. 231, on lit *Il n'est pas or, quant qu'i(l) appert* – où l'on notera que l'éditeur s'est permis de corriger sa source (œuvre composée vers 1386-1389; le ms suivi est dit du début du XVe siècle).

D'un premier bilan se dégagent les types morphologiques suivants (qu'il faudrait pouvoir classer chronologiquement... mais qui nous datera avec une précision suffisante toutes les copies impliquées?):

quanque reluist – quanquil reluist – quanques il reluist – quanques y reluit (une fois) – *quanqui reluist*.

A côté du *quanque* bicasuel se manifestent là divers essais pour distinguer morphologiquement la «fonction sujet» et la «fonction régime»:

-s désinentiel (?) – adjonction d'un il, syntaxiquement peu justifié et d'ailleurs sans doute «appelé» par le régulier il unipersonnel – quanqui – et même un «hypernominatif» (?) quanques il⁽¹⁵⁾.

On voit par là que l'émergence de *quanqui* relève bien, avant tout, de besoins d'ordre fonctionnel, même si le phénomène, non généralisé, d'ailleurs, de confusion phonique $quil \rightarrow qui$, par réduction de il à i, a pu constituer un facteur d'appoint⁽¹⁶⁾, comme aussi, et même plus nettement, la tentaculaire existence du puissant système que/qui.

⁽¹⁶⁾ Les documents attestent-ils *quanquil* avant *quanqui*, ou l'inverse? Notre chronologie est actuellement trop incertaine pour qu'on puisse avancer sérieusement l'une ou l'autre proposition. Mais il semble bien que *quanqu(e)* il (d'ailleurs «appelé» par le régulier *quanque il* unipersonnel) ait précédé *quanqui*.



Merci à M. P. van Reenen de nous avoir communiqué un exemple extrait de l'Ysopet de Lyon (éd. W. Foerster, v. 1831 - éd. J. Bastin, fable XXXVIII v. 29): Quant qui a corrupcion, Generacions suet refaire. Les deux éditeurs font remarquer que le vers en question est trop court; Foerster proposait de corriger en Quant que vient a corrupcion. Dommage que la tradition textuelle nous tire, précisément là, un pied de nez!

⁽¹⁵⁾ quanques y est-il sorti de l'étonnement d'un copiste face à un quanqui? – Je laisse de côté les exemples avec *luist*, forme qui aurait pu favoriser des phénomènes de nature proclitique.